

# BARÈME DES HONORAIRES

**Prix de vente net  
Vendeur**

**Taux d'honoraires TTC  
par tranche**

	Mandat simple	Mandat Exclusif
Moins de 69 999€	5 000€	4 500€
De 70 000€ à 129 999€	9%	8%
De 130 000€ à 209 999€	8%	7%
De 210 000€ à 299 999€	7%	6%
De 300 000€ à 499 999€	6%	5%
Plus de 500 000€	4%	3.5%

Conforme à l'arrête du 29 juin 1990 relatif à la publicité des prix pratiqués par les professionnelles intervenants dans la transaction immobiliers.

Ces prix s'entendent TTC à la charge du vendeur TVA 20%